

Mémoire en réponse

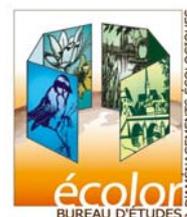
Aménageur :



Projet de lotissement « les Terrasses du Seltzbach »

Mémoire en réponse aux observations de la DDT 67
du 22 avril 2020 concernant le dossier loi sur l'eau (n°
67-2020-00098)

Rédacteur :
J-D VISCONTI
Mai 2020



Suite à la nouvelle doctrine de gestion des eaux pluviales de la région Grand-Est, la DDT67 demande d'envisager l'infiltration partielle des eaux pluviales du projet de lotissement. Ce présent mémoire en réponse vise donc à répondre à cette demande. Tel est l'objet de ce présent document.

Le maître d'ouvrage souhaite répondre favorablement à cette demande : la bâche de rétention initialement prévue est remplacée par un système de structure alvéolaire.

- ✓ Avantages : Poids très faible, Ouvrages visitables, Indice des vides très élevé (95%).
- ☒ Inconvénients : Coût plus élevé, La dimension des blocs est propre à chaque constructeur.

Figure 1 : Exemple de structure alvéolaire



L'emprise au sol de la structure alvéolaire est d'environ 25 m². Le système sera composé de 72 caquettes d'infiltration de dimensions 80x80x16 soit environ 28 m³.

Nous tenons compte du test de perméabilité n°3, soit 8.10⁻⁷ m/s. Le débit d'infiltration est très infime, puisqu'on obtient un débit de 0,02 l/s pour 25 m² de surface de contact au sol.

En rapportant ce débit d'infiltration pour 1 m², on obtient un débit d'infiltration de 0,0008 l/s/m², soit environ 2,88 mm/h, soit 69 mm/jour.

On conclut que ce nouveau système de rétention et d'infiltration peut donc suffire à infiltrer les petites pluies récurrentes d'au minimum de 10 mm/jour.

Ce débit d'infiltration est à rajouter au débit de fuite « classique » de 4L/s conservé par surverse vers le Seltzbach.

En pièce jointe, est figuré le nouveau système de rétention, équipé d'un dessableur en amont du système de caquette et d'un décanteur en aval.

Souhaitant avoir répondu aux observations, je vous prie de recevoir, l'expression de mes meilleures salutations,

Bien cordialement
Jean-David VISCONTI du bureau ECOLOR.



AMENAGEMENT D'UN LOTISSEMENT
Commune de KUTZENHAUSEN

Lotissement
"Les terrasses du Seltzbach"

PLAN DE RESEAUX
HUMIDES

DATE 18-05-2020

INDICE C2.3

ECHELLE 1/500

MAITRE D'OUVRAGE

TERRA
Route d'Obermodern
67330 BOUXWILLER

MAITRE D'OEUVRE

ARCHITECTE
Rémi COSETTINI -
Architecte DPLG
3, Place Saint Pierre 54290 VILLACOURT
Tél : 09 64 04 20 41 - mobile : 06 76 33 82 52
archi.cosettini@gmail.com

Ind	Designation	Desin	Date
A			23/10/18

PA 8.1